

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

EXTRAITS

DU DICTIONNAIRE THÉOLOGIQUE DE BERGIER,  
*Accompagnés de passages d'autres auteurs.*

VENUE DE JÉSUS-CHRIST.

Voici, dit Bulet, la 13<sup>ème</sup> remarque de M. de Voltaire, sur les pensées de Paschal.

Jésus-Christ, dans le chapitre 21 de St. Luc, dit expressément : Lorsque vous verrez une armée environner Jérusalem, sachez que la désolation est proche. Jérusalem sera foulée aux pieds, et il y aura des signes dans le soleil, etc., et alors ils verront le fils de l'homme qui viendra sur une nuée avec une grande puissance, etc. Cependant la génération passa et ces choses ne s'accomplirent point. . . il est certain que Tite prit Jérusalem, et qu'on ne vit ni des signes dans les étoiles, ni le fils de l'homme dans les nuées. . . c'est ainsi que parle Voltaire.

On dit dans l'écriture, que Dieu vient, lorsqu'il fait éclater son pouvoir, soit en accordant quelque grâce extraordinaire, soit en punissant avec sévérité. C'est ce que nous allons prouver par les textes les plus évidens.

Le Seigneur qui apparut à Abraham, lui dit, (Genes. 18. v. 10.) je reviendrai vous voir dans un an, et Sara votre femme aura un fils.

On ne lit point dans l'histoire, que le Seigneur soit revenu l'année suivante voir Abraham ; on lit au contraire dans le chap. 21. v. 1., que Dieu vint, ou visita Sara, en accomplissant sa promesse.

Joseph dit aux Israélites : (Genes. 50. v. 23.) Dieu vous visitera ; c'est-à-dire il vous délivrera de l'oppression des Egyptiens.

Voilà des venues, ou visites de grâces ; voici des venues, ou visites de punition. Je visiterai les crimes de cette terre, (Levis 18. v. 25.) afin qu'elle rejette avec horreur ses habitans. Appliquez vous à visiter toutes les nations, (J.-C. 58. v. 6.) ne faites point miséricorde à tous ceux qui commettent l'iniquité. *Secundum magnitudinem operis et visitatio eorum* (J.-C. 15. v. 7) : la grandeur des châtimens égalera celle de leurs crimes.

Le Seigneur viendra dans les feux, et son char viendra fondre comme la tempête pour répandre son indignation, etc. (J.-C. 66. v. 15.) *visitatio super Jacob* (Osée 12. v. 2.) : le Seigneur va visiter dans sa colère les dix tribus marquées par Jacob.

Dans le cours de la génération à la quelle J.-C. parle, les Juifs éprouvèrent par les armées romaines une désolation à la quelle nous ne voyons rien de comparable dans l'histoire. Désolation qui fut précédée et accompagnée de tant de signes si marqués du courroux du ciel, que Tite déclara hautement que ce n'était pas à lui, mais à Dieu, qu'il fallait attribuer la ruine de cette malheureuse nation. Ainsi la prédiction du Sauveur a été parfaitement accomplie ; puisque c'était une venue de vengeance et de punition qui en était l'objet ; une venue qui devait opérer la désolation de la Judée, ainsi qu'on le voit dans les paroles de Jésus-Christ, rapportées plus haut. . . (réponses critiques, tome 1. page 429.)

JOËL.

Le prophète Joël, dit Bergier, annonce quatre grands évènements. . Une armée d'étrangers qui devait venir et achever de dévaster la Judée ; il est à présumer que c'est l'armée de Nabuchodonosor, qui détruisit le royaume de Juda, et emmena les juifs à Babylone ; le retour de cette captivité et les bienfaits dont Dieu voulait ensuite combler son peuple ; enfin la vengeance qu'il tirerait des peuples ennemis des Juifs.

Dans les actes des apôtres, c. 2. v. 16., St.-Pierre applique à la descente du St.-Esprit ce que Joël avait dit des faveurs que Dieu voulait accorder à son peuple, et des signes qui devaient paraître à cette occasion dans le ciel et sur la terre. De là plusieurs pères de l'église, et plusieurs commentateurs, ont conclu que la prophétie de Joël n'avait point été accomplie dans toute son étendue, au retour de la captivité de Babylone ; qu'il fallait par conséquent leur donner un double sens. Quelques modernes, qui ont cru que toutes les circonstances n'avaient pas été vérifiées non plus à la descente du St.-Esprit et à la prédication de l'Évangile, ont pensé que ce qui est dit du jugement que Dieu devait exercer sur les nations doit s'entendre de la fin du monde et du jugement dernier ; conséquemment qu'il y a dans les paroles du prophète Joël un troisième sens prophétique. (voir la préface sur Joël, bible d'Avignon.)

*Observation.*—Il me paraîtrait plus naturel d'entendre ce qui est dit aux versets 30 et 31, des signes qui parurent en Judée au temps de la dernière

désolation et destruction de Jérusalem par les armées romaines, que du jugement dernier. Cet événement bien antérieur au jugement dernier dont nous ignorons l'époque, intéressait plus particulièrement les Juifs. Il n'y a pas eu un long intervalle entre la descente du St.-Esprit et la prédication de l'Évangile, et la destruction de la république juive par les Romains. Il me paraît difficile d'y voir les signes qui doivent précéder la fin du monde.

VALLÉE DE JOSAPHAT.

Joël, c. 3. v. 2. *J'assemblerai toutes les nations et je les conduirai dans la vallée de Josaphat.* etc.

C'est sur cet endroit que les Juifs et plusieurs chrétiens ont cru que le jugement dernier se ferait dans la Vallée de Josaphat, que les uns placent vers la mer morte, au désert de Thécué, et d'autres entre les murs de Jérusalem et le Mont des Oliviers. Il y en a qui croient que la Vallée de Josaphat, qui en hébreux signifie le jugement du Seigneur, est symbolique dans le prophète Joël, aussi bien que la vallée du carnage, *vallis concisionis*. (Dom. Calmet.)—(Bib. Sac. tome 10, Vallée Josaphat.)

Josaphat, dit Bergier, signifie juge ou jugement ; la Vallée de Josaphat était célèbre par une victoire que le roi de ce nom y remporta sur les ennemis de son peuple. (Paralep. 2. c. 20.) Dans le prophète Joël, c. 3. v. 2 et 12., le Seigneur dit : je rassemblerai tous les peuples dans la Vallée de Josaphat, etc., le prophète ne parle que des peuples voisins et ennemis des Juifs ; mais sur l'équivoque du mot Josaphat, plusieurs commentateurs se sont persuadés qu'il était question là du jugement dernier, et qu'il devait se faire dans cette vallée de la Palestine. C'est une opinion populaire qui n'a aucun fondement.

*Article communiqué.*

ARRIVÉE DES DAMES DU SACRÉ-CŒUR.

Samedi dernier sont arrivées en cette ville, venant de New-York, quatre dames du Sacré-Cœur. Après avoir mis pied à terre chez Monseigneur, et prié un moment à la cathédrale, elles se retirèrent immédiatement chez les Sœurs de la Congrégation, d'où elles doivent partir pour leur destination ultérieure, St. Jacques de l'Achigan.

L'arrivée de ces dames religieuses est un heureux évènement pour notre pays. Car les excellentes Sœurs de la Congrégation, dont le mérite et le dévouement sont si parfaitement appréciés de nos compatriotes, ne pouvaient suffire à tous les besoins. Un grand nombre de paroisses réclamaient en vain le bonheur de les posséder. Aujourd'hui voici venir de puissantes auxiliaires qui, sans satisfaire encore à toutes les demandes, rendront du moins les besoins moins sensibles, et soulageront efficacement leurs sœurs d'un autre nom dans cette œuvre charitable et commune de l'éducation des jeunes filles. Tel est en effet le but de l'Institut des Dames du Sacré-Cœur. Quoique récemment instituées elles ont déjà acquis en Europe une réputation si grande et si bien méritée sous le rapport de l'éducation des jeunes personnes, que toute les familles nobles et distinguées veulent leur confier leurs enfans ; et l'on regarde comme un grand éloge pour ces jeunes personnes de dire de chacune d'elles : c'est une élève des Dames du Sacré-Cœur. En effet, dans les hautes sociétés, dans les cercles du monde, dans les familles, on distingue aisément une jeune fille élevée dans leurs maisons de celles qui ont reçu ailleurs leur éducation. Il y a, nous dit-on, dans leurs élèves on ne sait quel air de distinction, de noblesse, de modestie, de piété qui, joint à une grande aisance et une connaissance parfaite des usages du monde, fait qu'on les prendrait pour des personnes d'un autre âge. Aussi dit-on communément de ces religieuses qu'elles sont spécialement destinées à élever les enfans des hautes classes. Mais ces pieuses et charitables dames, comme pour protester contre ces louanges qu'elles redoutent et regardent à l'égal de véritables accusations, et pour se mettre à l'abri de toute pensée d'orgueil et d'ambition, ouvrent dans toutes leurs maisons une classe gratuite pour les pauvres ; pour attirer, disent-elles, les bénédictions de Dieu sur elles,

Ainsi, à côté de la marquise, de la comtesse, on voit l'humble et pauvre orpheline, la fille du pauvre ouvrier, du pauvre manœuvre; afin que les unes et les autres se souviennent qu'elles sont sœurs, qu'elles ont un père commun dans le Ciel, et sur la terre des mères spirituelles qui disent également à chacune et chaque jour: ma fille; afin que se retrouvant plus tard dans le monde, les premières versent dans le sein de leurs sœurs d'autrefois les trésors de leur abondance et les trésors plus précieux de leur cœur; afin encore que le fleuve béni de la charité et de l'aumône coule intarissable, dans ces pieux asiles, à côté de celui de la richesse et qu'il lui communique sa fécondité.

On ne saurait assez admirer le zèle et le dévouement de M. le Curé de St.-Jacques et de ses paroissiens qui ont conçu et exécuté l'établissement qui va recevoir les Dames du Sacré-Cœur, dans des temps où les moindres sacrifices paraissent impossibles. Non seulement leur charité ne s'est pas effrayée des obstacles, mais elle a su les vaincre et en triompher avec un éclat inaccoutumé. Un couvent magnifique s'est élevé comme par enchantement dans cette partie reculée du diocèse. Il s'est élevé sans bruit, sans prétention, modeste comme ses auteurs, ignoré à quelques lieues de là. En sorte qu'on n'apprit son existence, qu'en le voyant tout-à-coup ouvert à des religieuses auxquelles on offrirait de l'or et des palais en Europe pour jouir de la faveur qu'elles nous accordent. N'est-ce pas là le parfait caractère des œuvres de Dieu et de la sainte vertu de charité? Une vaste maison en pierre, à deux étages, bâtie sur un terrain de vingt arpens de profondeur, est donnée aux Dames du Sacré-Cœur. Des chambres nombreuses sont construites dans les combles, pour les pensionnaires; les salles sont au rez-de-chaussée et au premier. Un beau jardin, des terres en pleine valeur, etc., sont attachés à cet établissement que les bénédictions de Dieu et des hommes protègent et favorisent.

Voilà des œuvres qui honorent un pays et un peuple; des œuvres qui, par la manière dont elles sont exécutées, et par le résultat qu'elles promettent, laissent bien loin derrière elles les entreprises tant vantées de cette philanthropie menteuse qui ne parle que d'améliorations et de progrès humanitaire et social. Beaux noms qui ne furent jamais si communs, mais dont la réalité avec eux ne fut jamais si rare. Laissez de pauvres prêtres, de pauvres catholiques faire le bien, et ils seront mille fois plus puissants à l'opérer que nos philanthropes de toute dénomination et de toute couleur, malgré les secours de leurs trésors et des milliers de bras qui obéissent à leur volonté. On commence à comprendre cela, heureusement: et les puissants du monde se doutent enfin qu'il y a quelque part sous le ciel une puissance supérieure, indépendante, qui les domine, quoiqu'ils fassent, et que le mieux est de s'y soumettre et de l'adorer. Qu'ils la laissent libre dans son action et dans sa marche; cette puissance là ne sera jamais nuisible ni tyrannique; son ambition et son influence sont toutes pacifiques: elle veut faire des hommes un peuple de frères, et procurer à chacun la plus grande somme possible de bonheur. Cette puissance c'est le catholicisme, c'est la Charité.

Ayant reproduit la correspondance qui a provoqué la justification ci-dessous, nous nous empressons de reproduire celle-ci en toute loyauté. Nous informons en même temps M. Baillargeon qu'on a, contrairement à ses intentions, et évidemment à son insçu, envoyé imprudemment un grand nombre de circulaires dans notre diocèse, même à des personnes qui n'avaient jamais été abonnées à la *Gazette de Québec*, c'est ce qui au. a probablement fait suspecter les motifs de cette démarche, et compromis à ce point son auteur, dont nous souhaitons que la justification soit désormais évidente à tous les yeux.

(Au Rédacteur de l'*Aurore*.)

Monsieur,

Vous avez été induit en erreur, sur la tendance de ma lettre circulaire aux membres du clergé du diocèse de Québec, par la communication de votre correspondant, signée: *Un ami de la liberté de la presse*.

Comme cet écrit renferme des accusations publiques et d'une nature grave, je crois me devoir à moi-même de les repousser publiquement; et pour cela, de vous adresser certaines explications, pour déromper ceux des lecteurs qui pourraient avoir partagé votre erreur.

Les MM. du clergé, assemblés à Québec pour la retraite ecclésiastique, dans le mois de septembre dernier, avaient résolu d'encourager l'établissement d'un nouveau journal pour continuer la publication de la partie religieuse de la *Gazette française de Québec*, qui devait bientôt cesser de paraître.

Un comité, composé de plusieurs membres du clergé de la ville et des pa-

roisses voisines, avait été chargé de prendre des mesures pour mettre cette résolution à exécution.

Quelques jours plus tard, ce comité apprenant que M. R. McDonald, devenu rédacteur du *Canadien*, est disposé à consacrer une partie de cette feuille à la publication de matières religieuses, se persuade qu'il ne doit plus s'occuper de l'établissement d'un nouveau papier, et en abandonne le projet.

Sur ces entrefaites paraît le prospectus du journal de Québec, qui s'annonce comme devant être tout à la fois religieux et politique.

Les MM. du clergé demeurant à la campagne, n'étant pas au fait de ce qui se passe en ville, écrivent de toutes parts pour demander si c'est là le journal dont ils ont demandé l'établissement, et qu'ils se sont engagés à encourager.

Placé à la tête du comité, je devais sans doute leur répondre: et, après leur avoir fait connaître ce qui nous avait empêché de mettre leur résolution à effet, les avertir que nous n'avions contribué en rien, au projet du journal de Québec.

C'est ce que j'ai fait par ma lettre circulaire.

Voilà les faits qui ont amené, et qui servent à expliquer cette circulaire, adressée (je vous prie bien de le remarquer) non au clergé de votre Diocèse, mais: à MM. les membres du clergé du diocèse de Québec qui l'attendaient, qui l'ont comprise sans peine, parce qu'ils étaient au fait des choses. Quoique cette circulaire ait déjà paru sur votre journal, je prendrai la liberté de la rapporter ici, afin qu'on puisse l'examiner de nouveau, et la juger sans prévention.

CIRCULAIRE.

« A MM. les Membres du Clergé du Diocèse de Québec.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer qu'il a été jugé inutile de fonder un nouveau journal, pour continuer la publication de la partie religieuse de la ci-devant *Gazette française de Québec*, depuis que Mr. Macdonald, en prenant la rédaction du *Canadien*, a annoncé, qu'une partie de ce papier serait désormais employée à publier des matières religieuses; et que le clergé de cette ville n'a pris aucune part au projet annoncé du *Journal de Québec* »

Québec 18 Nov: 1842.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J'en appelle maintenant, Monsieur, à la droiture de vos lecteurs et à la vôtre, et je vous laisse à décider si j'ai mérité les reproches que me fait votre correspondant, d'assumer le droit d'aviser tout le clergé dans son encouragement à donner à tel ou tel organe de la presse—d'aller faire une propagande de coterie ailleurs que chez nous, de manifester des intentions de faire opposition au journal de Québec d'abord, au (journal religieux de Montréal) ensuite d'avoir agi (par comparaison avec lui) d'une manière rusée, mais peu honnête—enfin d'avoir prétendu causer dommage au journal de Québec, et à toute autre feuille que je n'aurais pas recommandée.!!!—

Je passe sous silence et j'oublie les injures et les insultes qui accompagnent ces accusations. Il me suffit d'avoir fait connaître la vérité. Par là je suis assuré d'obtenir justice, et j'espère regagner, ce que je regarde comme un grand bien, la petite part que je pouvais avoir dans l'estime d'un grand nombre de mes amis, qui lisent votre journal, et dans la vôtre.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble Serviteur

CHS. S. BAILLARGEON, P<sup>RE</sup>.

Québec 12 Décembre 1842.

Nous tenions l'écrit qui a provoqué la réponse de M. Baillargeon d'un de ses confrères, et nous eussions désiré nous-même qu'il en eût tempéré d'avantage l'amertume; mais malgré que nous partagions avec tout le monde la haute opinion que l'on a du caractère et des lumières de M. le Curé de Québec, on nous représentait la circulaire en question sous un point de vue si rembruni, que nous avons cru devoir consentir à sa publication, avec le sentiment que le respectable accusé trouverait le moyen d'en augmenter la somme de considération qui lui est si justement accordée; et nous sommes trop heureux aujourd'hui de le voir se venger si dignement en faisant publier la simple vérité. Nous souhaitons que cette réponse ne soit une leçon perdue pour tout prêtre qui descend dans l'arène de la polémique, car nous avons tant souffert nous-même de l'acrimonie de style de quelques uns d'entre eux que nous avons fini par adorer la charité comme une vertu qui sied admirablement à la dignité du Sacerdoce.

(Note de l'Editeur de l'*Aurore*.)

AVIS.

Nous avons reçu de nos abonnés plusieurs réclamations relatives à l'envoi du journal, que nous expliquons en partie par la difficulté des communications dans cette saison. Nous pouvons assurer aux réclamants que nous mettons régulièrement leurs numéros à la poste ou à tout autre lieu indiqué; mais il est évident que nous ne pouvons répondre que de cela. Cependant nous enverrons à nos souscripteurs les Nos. qu'ils n'auraient pas reçus, dès qu'ils nous les auront fait connaître par lettres affranchies.

## BULLETIN.

Les nouvelles de la santé du gouverneur ne sont pas plus favorables : une lettre que nous recevons de Kingston annonce que l'Hydropisie de poitrine vient de se déclarer.

Le *Herald* ne se contente plus de faire sa guerre d'insultes et de dégoûtantes injures à l'administration qui nous favorise en nous rendant justice : il a fallu à sa rage de mordre tout ce qu'il y a de bon de nouveaux alimens, et ce sont les catholiques de cette ville, le clergé, les communautés, les bonnes œuvres, les églises et jusqu'aux tours de Notre-Dame qu'il a daigné choisir cette semaine pour ses desserts ; on voit que le menu est substantiel et formidable. Les autres journaux toriques exploitent plus déceimment leur système d'opposition.

Des banqueroutes en Angleterre et dans la province, c'est la nouvelle de chaque jour, et la conséquence nécessaire d'une industrie spéculatrice à l'excès. Il faudra bien comprendre tôt ou tard qu'il y a pour les peuples d'autres sources de richesses et de bonheur que les manufactures et un commerce qui exclut toute autre pensée et tout autre travail.

Dans quelques paroisses déjà on a chanté des messes pour le rétablissement de la santé du Gouverneur. Monseigneur de Montréal, tout en louant le motif de ces démonstrations publiques et solennelles, ne croit pas qu'il soit conforme aux règles de l'Eglise de chanter des messes en cette circonstance. Sa Grandeur a montré l'exemple de ce qui peut être fait en recommandant à son prône, selon l'usage, aux prières particulières des fidèles Son Excellence, dont elle désire avec la même ardeur que tout son peuple le prompt et heureux rétablissement.

On pense que le parlement anglais se réunira vers la mi-janvier. Sir Robert Peel voulait, mais en vain, que la convocation n'eût lieu qu'à la fin de février.

Suivant le *Morning Chronicle* lord Lyndhurst doit prochainement quitter la présidence de la chambre haute du parlement anglais ; lord Abinger serait son successeur.

M. Hamphry, élu lord-maire de Londres, a donné le 10 novembre un grand dîner auquel il a invité les ministres, quoiqu'il soit d'opinion libérale.

Les prisonniers d'Akbar-Khan ont été transférés de Caboul dans l'Indow-Koosh ; on n'a excepté que les malades. Cette démarche fait perdre l'espoir de les voir bientôt rendus à la liberté. Le gouverneur-général de l'Inde a, dit-on, pris la résolution d'expédier, par représailles, en Angleterre la famille de Dest-Mohamet.

Le choléra fait de grands ravages dans l'armée de l'Inde.

Un bruit courait, aux dernières dates, que l'Angleterre voulait favoriser dans le royaume des Deux-Siciles une révolution en faveur du Prince de Capoue qui a épousé, comme on sait, une bourgeoise anglaise. Cette nouvelle est dénuée de vraisemblance.

Le gouvernement anglais envoie à Malte un évêque avec le titre d'évêque de Gibraltar, sans doute pour sauver la lettre des traités qui obligent l'Angleterre à conserver exclusivement la religion catholique dans cette île.

L'évêque de Jérusalem continue à s'établir confortablement avec l'argent du gouvernement. Selon les apparences, c'est tout ce qu'il établira en ce pays.

On parle en France d'un changement de ministère : M. Thiers ferait partie de la nouvelle organisation.

M. le ministre de l'instruction publique vient de nommer M. l'abbé Cœur professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne, en remplacement de M. Dupanloup, appelé par Mgr. l'archevêque à des fonctions incompatibles avec cette charge. M. Villemain a donné pour l'ouverture des classes de cette année un programme généralement approuvé. On a cru y voir une condamnation des principes éleclitiques de plusieurs membres de l'Université.

Le colonel Scott qui a été expulsé d'Alger, comme agent d'Abdel-Kader, se trouve en ce moment à Mahon. Une lettre de cette ville dit que les émigrations pour l'Algérie continuent. Deux navires chargés de laboureurs et d'ecclésiastiques attendaient à Villacarlos un vent favorable.

La Russie ne se contente plus de persécuter les catholiques dans son sein : l'empereur Nicolas vient d'engager le gouvernement tirc à lui venir en aide et à persécuter ses sujets catholiques. C'est à son instigation que les Pères de la Terre-Sainte ont eu à subir un si grand nombre de vexations.

Le commencement du ramazan (carême musulman) a été signalé à Constantinople par une recrudescence de fanatisme. On avait ordre d'arrêter à

tous les corps de garde ceux dont les cheveux dépassaient les bords de la coiffure, et ils étaient impitoyablement tondus.

Si divisé déjà, le protestantisme tend chaque jour à s'annihiler davantage par de nouvelles divisions. On annonce de Genève qu'une nouvelle secte religieuse, une espèce de St. Simonisme, vient de s'établir dans un faubourg de cette ville. Ils n'ont pu obtenir de local dans l'intérieur de la ville.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Monseigneur de Montréal fit samedi, au collège de cette ville, une ordination d'un prêtre, d'un diacre, de quatre sous-diacres, de huit minorés et de deux tonsurés. Voici les noms de ces ordinands :

Pour la Prêtrise : M. J. Leclerc.

Pour le Diaconat : M. P. M. Cooke, du diocèse de Kingston.

Pour le Sous-Diaconat : MM. P. P. Denis, S. Hot, J. A. Martineau, D. Farrelly, ce dernier du diocèse de Kingston.

Pour les Ordres-Mineurs : MM. J. J. Connoly, F. S. Jeannot, A. Lemay, T. Ouellet, A. Taché, J. A. Trudeau, J. Théoret, L. J. Huot.

Pour la tonsure : MM. J. Brady, P. Crudding, tous deux du diocèse de Boston.

Le lendemain, dimanche, Mgr. promu à l'ordre du Diaconat M. Hot sous-diacre ordonné la veille.

—La Retraite pour l'Association de Tempérance a été ouverte dimanche soir, à l'office de l'Archiconfrérie, par le chant du *Veni, Creator*. Le Rév. Père Martin, de la Compagnie de Jésus, fit le sermon d'ouverture, qui fut suivi du Salut et de la Bénédiction du Très-Saint Sacrement. On y remarqua une affluence prodigieuse : elle s'est continuée aux exercices de la journée d'hier. Les Pères Martin et Hanipaux dirigent les exercices de la Retraite qui est présidée par Monseigneur.

Nous lisons dans l'*Aurore* l'article suivant, à propos encore de notre estimable ami le *Herald* :

« *Fanatisme*.—Le *Herald* contient une correspondance pleine d'amertume, de mépris et d'insultes contre le Clergé Catholique de cette Cité et la Religion que nous professons ; ce correspondant se plaint de la richesse de nos séminaires, de nos couvens, de nos communautés et de nos églises, s'indigne de la hauteur et de la solennité des tours de Notre-Dame, des pompes de notre culte, des décorations de nos autels, et tout cela à propos de *pauvres catholiques* qu'il prétend avoir découverts en masse au fond d'un trou, quelque part en cette ville, sans rien désigner, et qu'il reproche au clergé et à la population catholique de laisser périr de misère, quand les protestans eux ont tant de soin des leurs, quoiqu'ils soient traités d'hérétiques et que les Canadiens se vantent d'avoir une religion philanthropique et pleine d'humanité. Il termine par accuser un certain agent d'une Société de Tempérance d'être un *obscur misérable* qui a boursillé au nom des pauvres pour empêcher les fonds obtenus pour leur soutien, ce qu'il dit être aussi la pratique de *communautés composées de fripons d'un ordre supérieur* ; tout cela est signé : UN AMI DE L'HUMANITÉ. Nous n'avons pu analyser que bien imparfaitement le morceau d'horreurs vomies contre tout ce qu'il y a de respectable parmi nous ; prêtres, communautés, religion, et cela sous prétexte de servir l'humanité ! Il faut avoir le front du *Herald* pour insulter aussi vivement toute une société quand il est notoire que la population catholique de ce pays et de cette cité surtout a tous les ans sur les bras des milliers d'aventuriers d'outre-mer qui viennent se réfugier chez nous pour vivre de charité publique ; nos hôpitaux, nos maisons publiques en regorgent. Et tous les jours de nouveaux édifices s'élèvent et avec des fonds catholiques pour le soutien de tous sans distinction, et dans un pays où une population catholique se voit ravir un septième de tout son territoire au soutien d'un clergé protestant, l'ennemi de nos libertés, de nos institutions et de notre origine ! Le *Herald* a bonne grâce vraiment de parler de la richesse de nos communautés qui coule toute en bonnes œuvres, quand les plus petites institutions protestantes sont dotées dans le Haut-Canada surtout dix fois plus que les nôtres, quoique ce soit de notre argent, puis qu'elles sont en banqueroutes ! Mais qui ne connaît pas le but de toutes ces criallectics fanatiques ? »

Nous ne pouvons rire de tout cela, car on ne rit pas de la calomnie et de la méchanceté surtout quand elle est hideuse et dégoûtante. Heureusement, on peut appliquer à tout cela le contre-pied de ces deux vers :

On sait que l'estime du vice  
Est l'opprobre de la vertu.

FRANCE.

—Le 6 Nov., Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, a officié pontificallement à St.-Eustache, à l'occasion de la fête patronale de cette paroisse. M. l'Abbé Lacarrière a prêché.

—La station de l'Avent sera prêchée, dans l'église St.-François-Xavier, dite des Missions-Etrangères, par M. l'Abbé Batain, l'un des directeurs du collège de Juilly.

M. de Ravignan doit la prêcher à Besançon, et le P. Lacordaire à Nancy.

—Il circule une affiche volante qui prouve quelles farces joue le hideux saltimbanque qui prend le titre de primat de l'église française. D'après cette affiche, un loge de francs-maçons doit donner au profit d'un de ses membres, ancien acteur, une soirée maçonnerie, dramatique et philanthropique. Cette soirée dans laquelle l'acteur Odry, du théâtre des Variétés, exécutera des *rebus*, sera présidée par Guérineau, auxiliaire de Châtel; elle s'ouvrira par un discours de ce dernier sur la philanthropie, et un bal la terminera. Il est triste de penser que Châtel, en descendant des tréteaux, où il aura figuré à côté d'un comique, ira publiquement, et avec l'approbation de la police, parodier, dans son bouge, les plus augustes cérémonies de notre culte, les plus sacrés mystères de notre foi. Autoriser la prolongation de ces honteux sacrilèges, est-ce témoigner beaucoup d'égards pour la religion de la majorité des Français, pour cette religion dont on caresse parfois les vénérables ministres dans un intérêt politique? *Journal des Villes et des Campagnes.*

—Cette fête maçonnerie, où Châtel, s'arrogeant le titre de primat de l'Église française, a du parader entre des *rebus* de l'acteur Odry et un bal de nuit, a inspiré au *Globe* de sages réflexions.

« Nous comprenons, dit ce journal, la liberté de conscience, que les gouvernements grec et romain ne comprenaient pas; mais cette liberté doit avoir ses limites comme toutes les autres. Il n'est pas permis d'imprimer et de vendre toutes sortes de livres; il n'est point permis de former toute espèce de réunions; le gouvernement, qui a la sauvegarde des idées et des mœurs publiques, est dans l'obligation de préserver le peuple de tout ce qui égare les idées et de tout ce qui pervertit les sentimens.

« Or, si quelque chose est en état d'attirer l'attention et le mépris sur le christianisme, cette base inébranlable de la civilisation moderne, c'est une tolérance coupable envers de stupides mœuvres exécutées par un homme qui n'a ni le respect de sa position, ni le respect de sa personne.

« Par le mépris qu'il professe lui-même pour son prétendu titre de *Primat de l'Église Française*, en le traînant dans les coulisses d'un théâtre et dans l'orchestre d'un bal public, M. Châtel avertit donc le gouvernement que ce qu'il fait n'est pas une religion, mais une ignoble carnavalade.

« Certes, ce ne sont pas les classes instruites que M. Châtel peut abuser; les classes instruites se gardent elles-mêmes par leur éducation contre les choses ridicules ou infâmes; mais, le pauvre peuple ignorant, lorsque le gouvernement l'abandonne. C'est pour lui que le gouvernement doit veiller; c'est pour lui qu'il doit discerner ce qui peut élever son âme de ce qui peut l'abrutir... Il ne faut pas donner aux populations religieuses de la France le droit de penser que Paris, qu'on dit le siège de la civilisation, est aussi le siège des scandales et des blasphèmes. »

#### ANGLETERRE.

—Les faits religieux prennent tous les jours une grande place dans la situation de l'Angleterre. Voici ce qui vient de se passer dans une chapelle puseyste dont le ministre est le révérend Newman, si connu comme l'un des premiers docteurs du puseysme; c'est un membre de l'église anglicane, non puseyste, qui raconte ces détails:

La cloche, dit-il, sonna jusqu'à onze heures vingt minutes avant qu'on ne vît paraître les ministres officians; elle cessa tout d'un coup; puis on entendit murmurer à voix basse; le bruit était tellement sourd, qu'on eut dit le roulement de voitures dans la rue, on n'aurait pu s'imaginer qu'il était une partie du service divin. Enfin ce murmure devint plus distinct, et on entendit un grand nombre de voix qui chantaient sans qu'on pût saisir encore les paroles; cela continua pendant dix minutes, jusqu'à onze heures et demie.

« Il y eut une pause momentanée, puis une voix haute s'écria à l'entrée de la chapelle: « O portes! élevez-vous, et soyez ouvertes, portes éternelles, et le roi de gloire entrera. »

« Aussitôt plusieurs personnes s'écartèrent pour ouvrir passage au clergé, puis tout le monde se leva dans la chapelle, et un ecclésiastique s'avança, suivi par vingt enfans en surplis. M. Newman, avec son vicair, ferma la procession. Les enfans s'arrêtèrent dans un endroit qui leur était réservé près du lutrin; mais les trois ecclésiastiques s'agenouillèrent devant la grille du chœur; M. Newman était au milieu des deux officians, et en face d'une croix de bois placée sur l'autel. »

De là à une célébration de la messe il n'y a pas loin. Au reste, l'évêque de Londres approuve que déjà le ministre, à l'offertoire, se présente devant l'autel.

—Le *Times* annonce, d'après une lettre de Woolwich, qu'on y a tout récemment posé la première pierre d'une nouvelle église catholique, sur un terrain concédé à cet effet. C'est Mgr. Griffiths, évêque titulaire, qui l'a bénite. Après un sermon prêché par le docteur Morris, et la récitation des litanies des saints, le prélat, précédé de la croix et accompagné du clergé, a fait le tour des fondations du futur édifice, répandant partout de l'eau bénite; et il a terminé la cérémonie en donnant sa bénédiction pontificale.

« L'évêque, dit le *Times*, était revêtu de la chape et de la mitre, et il avait sa crosse. Le docteur Morris portait le rochet et le camail, et les prêtres étaient en surplis.

« Cette scène parut tout-à-fait intéresser le grand nombre des spectateurs qui étaient présens, outre les membres de l'Église catholique romaine et les

militaires de cette religion, pour la commodité desquels on a eu intention de bâtir cette église qui est très bien placée à leur portée. »

—La petite église du Sacré-Cœur de Jésus, que M. Tempest a érigée près de sa résidence, a été consacrée, il y a peu de temps, par Mgr. Briggs, vicair apostolique du Yorkshire. Le sermon de dédicace a été prêché par le révérend Jean Sharples, de Sheffield, qui a complimenté Mme. Tempest du zèle qu'elle a mis à élever et orner cette église, et du bonheur qu'elle a d'appartenir à une famille si bien connue pour les protecteurs qu'elle a fournis à l'Église durant les jours de persécution.

—Le pays de Galles possédera bientôt aussi une nouvelle église. La ville de Cardiff a vu achever le beau monument religieux, pour lequel ses habitans catholiques se sont imposés tant de sacrifices. C'est Mgr. Brown, évêque d'Apolonia et vicair apostolique du pays de Galles, qui doit faire la consécration de ce bel édifice, témoignage de la foi qui renaît en Angleterre.

—Avant de s'embarquer pour se rendre dans son diocèse, Mgr. Polding, archevêque de Sydney (Nouvelles-Galles méridionale), a été reçu en audience par lord Stanley, ministre des colonies, qui lui a témoigné une gracieuse bienveillance. Le prélat était alors revêtu de son costume canonique. Il emmena avec lui plus de vingt jeunes prêtres pour la mission de l'Australie.

—La place de Salomon Herschell, grand rabbin de la synagogue d'Orient, à Londres, ne sera pas remplie. La commission chargée de régler les affaires ecclésiastiques de la corporation juive, a adopté, à deux ans, une résolution déclarant que ces fonctions n'existeraient plus au décès du titulaire actuel. Le feu rabbin touchait annuellement 1,000 liv. st., et il recevait de riches présens de la plupart des membres les plus opulens de la nation juive.

LE PUSEYSME.—La *Gazette de l'Église et de l'État* (*The Church and State Gazette*) feuille protestante qui se publie à Londres, relève certains passages d'un discours naguère prononcé par l'évêque anglican de cette métropole, en présence de son clergé, qui s'était réuni dans la cathédrale de Saint-Paul. Elle blâme sévèrement le prélat de s'être montré trop favorable aux vues de l'école d'Oxford, et signale à l'indignation des véritables protestans les idées rétrogrades exprimées dans les exhortations suivantes:

« Je désire, a dit l'évêque de Londres, appeler votre attention, particulièrement sur le devoir imposé à chacun de vous de célébrer le service divin chaque jour qui nous rappellent les principaux événemens de la vie de notre Seigneur. Ces jours sont, non seulement ceux de la Nativité, du Crucifiement, de la Résurrection, mais aussi ceux de la Circoncision, de l'Épiphanie, de l'Assension, etc., etc. Toutes ces fêtes doivent être observées ainsi qu'elles le sont le lundi et mardi de Pâques. Je désire voir aussi le mercredi des Cendres observé de la manière la plus stricte.

« Mais ne croyez pas qu'en spécifiant ces jours de fête comme devant être sanctifiés par le service divin et la prière, j'aie la prétention d'insinuer que les fêtes en commémoration des saints ne doivent pas être rigoureusement observées. Je veux seulement dire que les fêtes en l'honneur des événemens qui ont marqué la vie de notre Sauveur doivent avoir la prééminence sur les secondes. Le prétexte mis en avant pour se dispenser de célébrer la fête des saints, c'est que le peuple ne s'en soucie guère, ne vient pas à l'église; mais je dois répondre à cela que, si le clergé appelle au peuple son devoir et lui donnait la facilité de le remplir, les choses n'en seraient pas où nous les voyons aujourd'hui. »

#### IRLANDE.

—Mgr. Blake, évêque catholique de Dromore (Irlande), est de retour à Dublin, du voyage qu'il a fait à Rome, où il a été reçu par le Souverain-Pontife de la manière la plus gracieuse.

#### RUSSE.

—Le gouvernement russe ne s'arrête pas dans l'œuvre déplorable qu'il a entreprise contre le catholicisme. Une correspondance, citée par le *National*, assure que la persécution de l'Église catholique en Pologne augmente de jour en jour. Il faut une autorisation spéciale pour faire la plus petite réparation aux églises du culte catholique; encore ne l'accorde-t-on qu'avec une grande difficulté. Les humiliations, les insultes ne sont pas épargnées aux catholiques par les hommes mêmes du gouvernement. C'est ainsi qu'on veut les amener au schisme; et aussi tout homme qui renie le catholicisme est-il comblé de faveurs et d'honneurs.

Ce système de destruction se poursuit ailleurs; chef de l'église grecque schismatique, le czar veut faire disparaître le catholicisme de ses états, ou de ceux sur lesquels il cherche à exercer un patronage actif. Aussi, d'après une correspondance de la *Gazette de Leipzig*, le gouvernement russe a-t-il engagé celui de Turquie à publier des firmans hostiles aux catholiques. C'est à l'instigation russe qu'ont eu lieu ces vexations, dont les pères de la Terre-Sainte se sont plaints avec les accents d'une si touchante douleur. Les grecs schismatiques sont autorisés à fermer immédiatement les églises et les écoles catholiques, dans les communes où les catholiques essayaient de faire des prosélytes.

#### SUISSE.

—Une lettre du canton de Vaud nous apprend que deux nouvelles églises catholiques vont être construites, l'une à Bostens et l'autre à Assens, au moyen des dons des fidèles.

—On annonce de Bâle-Campagne (Suisse) que l'évêque et le gouvernement ont fait un concordat pour la nomination des curés dans les paroisses catholiques.

Nous empruntons au *Canadien* les traductions suivantes des journaux Américains :

**SYNODE DIOCÉSAIN DE TORONTO.**—Nous trouvons dans le *Catholic Herald* de Philadelphie, du 24 novembre, le sommaire suivant des statuts adoptés et promulgués par Mgr. Power, évêque de Toronto, dans son premier synode diocésain, tenu dans le mois de septembre dernier. Seize prêtres assistèrent au synode, après une retraite spirituelle de cinq jours sous la direction du révérend père Chazelle, de la compagnie de Jésus. Ces statuts ont été adoptés avec l'assentiment de tout le clergé. Le premier défend l'exercice des pouvoirs sacerdotaux hors du district assigné à chaque prêtre, excepté dans des circonstances spéciales. Le deuxième enjoint l'érection et l'usage de confessionnaux. Le troisième préjuge contre les pratiques scandaleuses ou simoniaques. Le quatrième exige l'érection de fonts baptismaux, et l'enregistrement des baptêmes. Le cinquième défend de baptiser dans les maisons particulières, si ce n'est à la campagne, et règle l'usage de l'eau baptismale. Le sixième permet de baptiser les enfans dont les parens ne sont pas catholiques, leurs parrains et marraines étant catholiques. Le septième permet de se servir de la même formule en baptisant les adultes et les enfans, suivant l'usage établi. Le huitième a rapport aux relevailles. Le neuvième exige que les mariages soient célébrés à l'église, ou stations désignées par l'évêque, excepté dans les missions rurales; il recommande de s'approcher préalablement des sacremens de pénitence et d'eucharistie, exige la preuve que les parties sont libres, et ordonne l'enregistrement du mariage; il est défendu aux prêtres, sous peine de suspension, de célébrer des mariages entre personnes venant d'autres districts. Le dixième statut défend à un prêtre de s'absenter sans nécessité ou sans la permission de l'évêque. Le onzième défend d'ériger des églises sans l'autorisation de l'évêque. Le douzième déclare qu'à l'avenir il ne sera érigé aucune église, à moins que ce ne soit sur un terrain de la possession duquel l'évêque sera régulièrement saisi, pour l'usage de la congrégation, excepté les églises appartenant à des ordres religieux. Le treizième enjoint au clergé d'informer le peuple qu'il ne peut réclamer sous aucun prétexte le droit de choisir les pasteurs, ou d'embarasser les pasteurs nommés, en leur refusant ce qui est nécessaire à leur entretien. Le quatorzième rend passible de suspension tout prêtre qui favoriserait de pareilles prétentions. Le quinzième règle la célébration de la messe par des prêtres étrangers. Le seizième a rapport à des arrangemens domestiques. Le dix-septième oblige à porter la soutane et le surplis dans toutes les fonctions sacrées, et recommande aux prêtres de porter constamment la soutane dans le lieu de leur résidence. Le rabat est aussi indiqué dans les paroles de Benoît XIV comme la marque distinctive du prêtre. Le dix-huitième déclare que le Missel et le Bréviaire romains doivent être usités dans le diocèse. Le dix-neuvième adopte le catéchisme anglais de Butler et le catéchisme français du diocèse de Québec. Le vingtième ordonne l'enregistrement des baptêmes, des confirmations, des mariages et des décès. Le vingt-unième prohibe l'administration des sacremens de pénitence et d'eucharistie aux francs-maçons ou aux membres d'aucune société secrète, à moins qu'ils n'y renoncent entièrement.

« On s'apercevra (dit le *Catholic Herald*) que la discipline sanctionnée par les conciles de Baltimore et les synodes de Philadelphie n'a pas été perdue de vue par le prélat zélé, qui a souvent adopté jusqu'aux termes employés par les uns et les autres. L'harmonie de la législation ecclésiastique dans les provinces contiguës est extrêmement désirable, et la sagesse et le zèle éclairé de l'évêque apparaissent dans les mesures prises pour l'assurer. Nous ne pouvons qu'espérer un bien immense d'un épiscopat commencé de cette manière, et de tout notre cœur nous prions Dieu de conserver longtemps le vénérable prélat à l'heureux troupeau qu'il gouverne. »

**EGLISE CATHOLIQUE DES ETATS-UNIS.**—Le *Freeman's Journal* de New-York, du 3 décembre, donne la statistique suivante de l'église catholique des Etats-Unis, comme extraite de l'Almanac Catholique de Baltimore (*The Metropolitan Catholic Almanac and Laity's Directory*) pour 1843, qui vient de paraître; on y remarquera plusieurs lacunes.

**Diocèse de Baltimore.**—Eglises, 58; chapelles, 12; églises en construction, 1; autres stations, 20; prêtres, 70; séminaires ecclésiastiques, 5; étudiants en théologie, 64; population catholique, 80,000.

**Diocèse du Détroit.**—Eglises et chapelles, 30; églises en construction, 6; autres stations, 25; prêtres, 19; population catholique, point de rapport.

**Diocèse de Cincinnati.**—Eglises, 45; églises en construction, 46; autres stations, 20; prêtres, 46; collège, 1; étudiants en théologie, 12; population catholique, 50,000.

**Diocèse de Vincennes.**—Eglises, 27; églises en construction, 10; autres stations, 29; prêtres, 32; séminaire théologique, 1; étudiants ecclésiastiques, 17; institutions littéraires pour les jeunes gens, 2; population catholique, 25,000.

**Diocèse de Dubuque.**—Eglises, 10; autres stations, 10; missions indiennes, 3; prêtres, 10; population catholique, 5,500.

**Diocèse de Saint-Louis.**—Eglises, 56; églises en construction, 9; autres stations, 60; prêtres, 73; séminaires ecclésiastiques, 4; étudiants en théologie, 30; missions indiennes, 3; collèges, 2; couvents, 10; population catholique, 100,000.

**Diocèse de Natchez.**—Prêtres, 4; stations, 8; église en construction, 1; population catholique point de rapport.

**Diocèse de Charleston.**—Eglises, 16; en construction, 2; autres stations,

47; prêtres, 19; institutions ecclésiastiques, 4; étudiants en théologie, 9; catholiques, 7,000.

**Diocèse de Nashville.**—Eglises, 3; chapelles, 2; stations, 40; prêtres, 7; séminaire ecclésiastique, 1; étudiants en théologie, 6; population catholique, point de rapport.

**Diocèse de Mobile.**—Eglises, 7; stations, 23; prêtres, 18; institutions littéraires pour les jeunes gens, 2; population catholique, point de rapport.

**Diocèse de Richmond.**—Eglises, 9; en construction, 3; prêtres, 7; catholiques, 6,000.

**Diocèse de New-York.**—Eglises, 83; chapelles, 7; autres stations, 50; prêtres, 74; séminaire ecclésiastique, 1; étudiants en théologie, 31; collège, 1; population catholique, 200,000.

**Diocèse de Boston.**—Eglises, 25; chapelles, 10; églises en construction, 5; autres stations, 48; prêtres, 34; collège, 1; population catholique, point de rapport.

**Diocèse de Philadelphie.**—Eglises, 82; chapelles, 11; prêtres, 60; séminaire ecclésiastique, 1; population catholique, point de rapport.

**Diocèse de Louisville.**—Eglises et chapelles, 40; autres stations, 70; prêtres, 50; institutions ecclésiastiques, 3; population catholique, point de rapport.

## SOMMAIRE POUR 1842.

Nombre total d'églises et chapelles dans les Etats-Unis.	574
Id en construction.	82

Total . . . . . 622

Desservans. . . . . 572

Population catholique de l'Union :

D'après les rapports reçus de neuf diocèses seulement. 633,500

Nombres estimés d'après de bonnes données dans les

sept autres diocèses, savoir :

Détroit, . . . . . 15,000

Natchez, . . . . . 4,500

Nashville, . . . . . 9,000

Mobile, . . . . . 15,000

Boston, . . . . . 75,000

Philadelphie, . . . . . 100,000

Louisville, . . . . . 90,000

Population catholique totale. . . . . 1,133,000

Ce chiffre (dit le *Freeman's Journal*) est probablement trop bas, car la population catholique en 1841 était estimée dans l'Almanac de 1842 s'élever à 1,300,000, et elle a dû s'augmenter beaucoup depuis par l'immigration et par les causes naturelles : peut-être serait-on plus près de la vérité en disant un million et demi. L'augmentation dans le nombre des églises est de 34, dont 14 dans le diocèse de New-York. L'augmentation dans le nombre des prêtres, déduction faite de décès, est de 17 (dont 8 dans le même diocèse); à quoi ajoutant 11 prêtres décédés, on a un accroissement absolu de 28.

Il se publie dans les Etats-Unis onze journaux, savoir :

*The United States Catholic Miscellany*, à Charleston (Caroline du sud); *The Catholic Telegraph*, à Cincinnati (Ohio); *The Catholic Herald* à Philadelphie (Pennsylvanie); *The Catholic Advocate*, à Bardstown (Kentucky); *Der Wahrheits Freund*, (allemand), à Cincinnati (Ohio); *The New-York Freeman's Journal and Catholic Register*, à New-York; *The Boston Pilot*, à Boston (Massachusetts); *The New England Reporter and Catholic Diary* aussi à Boston; *The Western Catholic Register* à Détroit (Michigan), tous hebdomadaires; et les suivans mensuels : *The Catholic Expositor and Literary Magazine*, à New York; *The Religious Cabinet* à Baltimore (Maryland).

—On ne lira pas sans un vif intérêt le sommaire suivant des doctrines incertaines dans les Traités d'Oxford (*Tracts for the times*), que nous traduisons du *Catholic Herald* de Philadelphie, qui le reproduit d'un journal protestant, *The Watchman of the South*, auquel il a été communiqué comme extrait d'une lettre du révérend JAMES DENHAM, ministre presbytérien de la province d'Ulster, en Irlande.

Les meilleurs commentateurs des prophéties nous avertissent que nous approchons d'une crise, et déjà nous voyons le papisme, non seulement s'élever dans les cercles politiques, mais s'emparer de nos universités, et, sous le nom de protestantisme, épandre sur le pays ses plus mauvais dogmes. Voici quelques-uns de ces dogmes, tels qu'ils sont enseignés dans les *Tracts for the Times*:—Il n'y a point de ministres ordonnés à moins qu'ils ne l'aient été par des prélats : Traité No. 1.—Les écritures ne contiennent point toute la règle de nos devoirs : Nos. 45, 51, 60, 78.—Les livres apocryphes sont approuvés et celui de Tobie déclaré être inspiré : Nos. 38, 82.—Les chrétiens devraient être guidés par les traditions de l'église : Nos. 34, 44, 45, 54.—Les chrétiens ne devraient pas être guidés, dans l'interprétation de l'écriture sainte, par leur propre jugement, mais par l'église : Nos. 60, 73, 77.—On devrait se servir d'huile sainte en administrant le baptême : No. 86.—Lorsque nous entrons ou que nous sortons, nous devrions faire le signe de la croix, et, en priant, nous tourner vers l'orient : No. 34.—La cène du Seigneur devrait être administrée aux enfans et aux mourans, alors même qu'ils sont insensibles : préface du 2e. vol.—Les sacremens, et non la foi, sont les instrumens de notre justification : préface du 2e. vol.—Il y a dans le sacrement (de l'eucharistie) la présence réelle et substantielle du corps et du

sang de Jésus-Christ : No. 27.—Ce sacrement est offert à Dieu comme un sacrifice non sanglant : Nos. 34, 36, 38, 42, 74, 81.—On recommande fortement de jeûner le vendredi et d'observer le carême : Nos. 18, 21.—On recommande aussi de "coucher sur la dure," de "porter des vêtements incommodes," de prier dans des postures fatiguées, de "voyager à pied," de "souffrir le froid," et de "s'abstenir du tabac pendant le carême : " No. 66.

Le droit et l'avantage de prier pour les morts sont exposés d'une manière très-saillante : Nos. 77, 72.—Et le révérend R. H. Froude, membre de l'Université d'Oxford, dit : "Je crois qu'il y a manque de jugement de la part de ceux qui reprochent aux catholiques-romains le culte des saints et les honneurs qu'ils rendent à la vierge et aux images." Tout en y reconnaissant quelques défauts, on loue hautement le "Missel Romain" et le "Canon de la Messe," No. 63. et l'on recommande l'usage du "Breviaire Romain" dans la dévotion particulière : No. 75. M. Froude dit : "En vérité je hais les réformateurs et la réformation de plus en plus." L'esprit protestant est déclaré "arrogant : No. 41.—On affirme que l'église anglicane, comme telle, "n'est point protestante, si ce n'est politiquement ;" et l'on dit que "ce n'est pas là une doctrine nouvelle, comme il est évident par l'omission significative du mot protestant dans tous nos services : " No. 71.—Quant à ceux qui, lors de la réformation, retournèrent à Rome, on dit : "Il faudrait plutôt s'abstenir de blâmer sévèrement ceux qui vacillèrent le plus, ou qui même pour un temps, ou pour toujours, retournèrent à Rome : " No. 81.—Dans un traité on parle de l'église de Rome "comme de notre sœur," et dans un autre on déclare que "Rome est notre mère, par laquelle nous sommes nés au Christ." No. 77.

Le révérend docteur Aitchison, ministre de l'église anglicane à Edimbourg, dans un pamphlet récemment publié (1841), dit de ce grand et glorieux réformateur, John Knox, "qu'il fut un fléau national pour les péchés du clergé et du peuple : " p. 9. En parlant de la glorieuse réformation qui nous a soustraits au papisme, il dit : "Le jour viendra bientôt, il faut l'espérer, où les yeux des hommes seront dessillés quant à la réforme (will be open as to the reformativè delusion) : " Quand les esprits des hommes seront-ils délivrés de cette illusion (will be awake to the reformativè delusion) ! Hélas ! nous ne savons pas combien d'âmes malheureuses, qui boivent maintenant la coupe de la mort éternelle, doivent leurs agonies et leurs tourmens à cette réformation : " p. 74.

Telles sont les doctrines du "puséysme," ou plutôt des "papistes de l'église anglicane." Quand on considère ces signes et beaucoup d'autres de nos jours, n'y a-t-il pas lieu de craindre que le temps ne soit pas éloigné où nous serons forcés de prendre une position contre la tyrannie papale ou semi-papale ?

## NOUVELLES POLITIQUES.

### CANADA.

INDUSTRIE CANADIENNE.—Une nouvelle branche d'industrie va être exploitée par un Canadien. Désormais nous ne serons plus tributaires des autres pays pour la fabrication de notre papier. M. Louis Perrault, imprimeur de cette ville, et bien avantageusement connu du public, a établi, à Chambly, sur un terrain acquis de feu l'hon. S. Hatt, un superbe moulin-à-papier, qui a l'avantage de posséder une des machines les plus renommées des Etats-Unis, et semblables aux meilleures mécaniques de ce genre en usage en Europe. Il pourra fabriquer toutes espèces de papiers à écrire, à imprimer et à envelopper. La fabrique que M. Perrault vient d'établir au canton de Chambly sera en pleine activité vers le commencement de 1843 ; nous entretiendrons plus au long nos lecteurs de ces produits, lorsque tous les arrangements seront complétés, d'autant mieux qu'il sera peut-être en notre pouvoir de donner une gravure du mécanisme en question. Pour le moment nous nous contenterons d'ajouter que d'après ce que nous avons pu juger de ces machines et de leur fonctionnement, aux Etats-Unis, elles nous ont paru ne laisser rien à désirer. Les chiffons sont déchirés, réduits en pâte et sortent de la machine en papier ; puis aussitôt le même mécanisme le polit, le sèche et le coupe suivant la grandeur que l'on veut. Nous souhaitons bien du succès à M. Perrault, et nous ne doutons pas qu'il ne rencontre aussi l'appui de ses compatriotes dans sa louable entreprise.

Puissions-nous voir nos Canadiens suivre cet exemple et voir s'élever avant peu des fabriques d'un autre genre. Le pays en a besoin, le génie ne manque point. On pourrait se procurer les capitaux. Il semble qu'il ne manque aux Canadiens qu'un peu d'étude du sujet, de l'énergie, de la persévérance, et surtout de l'activité une fois l'affaire en opération. Nous pourrions citer une foule d'arts et métiers dans lesquels il y aurait un gain assuré pour ceux qui voudraient s'y appliquer. Une fabrique de coton serait très-profitable, une fonderie et un atelier pour le mécanisme des moulins et manufactures de tout genre rapporteraient de gros profits. La fabrication, sur une grande échelle, de la toile si renommée de notre pays, mérite l'attention de ceux qui ont l'esprit d'entreprise ; enfin il est une foule d'objets communs, dont la manufacture offrirait des avantages considérables à ceux qui sauraient l'exploiter. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet. *Minerve.*

### FRANCE.

POPULATION DU ROYAUME DE FRANCE.—Voici, d'après le résumé des tableaux du recensement, quelle est la population du royaume de France, à partir du 1er Nov. 1842 ; suivant une ordonnance du 25 Oct., les chiffres que nous reproduisons doivent être considérés comme seuls authentiques :

D'après le résumé, la population totale du royaume s'élève à 34,494,875 habitans, repartis dans 363 arrondissemens, 2,846 cantons et 37,040 communes.

En 1836, la population de la France était de 33,858,937 ;—en 1820, de 30,461,875 ;—en 1806, de 29,107,425 ;—en 1802, de 27,349,003 ;—en 1789, de 25,065,883 ;—en 1784, de 24,800,000 ;—en 1762, d'après le dénombrement individuel, 21,769,103 ;—en 1700, d'après le dénombrement des intendans, 19,669,320 habitans.

Ainsi, dans l'espace de 142 ans, la population du royaume a presque doublé.

### ANGLETERRE.

—Il paraît, dit le *Sun*, que la valeur de la marine marchande a beaucoup baissé. Les bâtimens marchands, construits à Whitby et New-Castle, ont fléchi de 3 livres par tonneau depuis 8 mois, et les navires construits dans nos provinces d'Amérique ont été vendus de 4 à 6 livres sterling par tonneau moins cher qu'ils n'avaient coûté. La marine marchande qui, il y a 8 mois, était évaluée à 28,600,000 liv., n'est pas estimée aujourd'hui plus de 11,440,000 liv. Tous les ports du monde sont encombrés de navires cherchant du fret à des taux réduits. La ruine, qui s'est montrée d'abord dans nos districts manufacturiers, gagne notre marine et notre agriculture, et tous les intérêts de l'état sont en souffrance. Il est juste de dire que la concurrence énorme a été la véritable cause de cette dépréciation de la marine ; on a trop construit de navires.

### ESPAGNE.

—La coalition parlementaire a publié son programme pour la session qui doit s'ouvrir le 14 nov. Cette pièce, en date du 24 octobre et qui porte la signature de MM. Aléon, président, et Garrido, secrétaire, ne roule que sur des généralités. La coalition veut que le gouvernement soit fort, mais par la légalité ; économe, mais par la suppression des seules dépenses inutiles ; disposé à traiter avec les puissances étrangères, mais sans rien sacrifier de la dignité nationale. Cela revient toujours à dire au ministère ce qu'on a dit au cabinet Gonzalès en le renversant : "Vous avez du patriotisme et de bonnes idées, c'est le talent et le prestige moral qui vous manquent." Il est toutefois un paragraphe qui mérite d'être remarqué, parce qu'il a trait aux bruits qui ont motivé la coalition des journaux. "Nous défendrons, dit le programme, la liberté de la presse dans toute la latitude qui lui est réservée par l'article 2 de la constitution." Le gouvernement doit donc se tenir pour averti et libeller en conséquence le projet de loi qu'il prépare sur la presse périodique.

—Le correspondant de Paris de la *Gazette d'Augsbourg* lui annonce dans une lettre datée du 4 novembre, que M. Olozaga, en traversant la France pour retourner en Espagne, n'a pu obtenir la transaction que désirait le régent sur la querelle d'étiquette si malheureusement soulevée entre les deux pays. Les détails donnés par le correspondant prouvent qu'il ne connaît que très-imparfaitement la question dont il parle, et nous ne ferions pas mention de sa lettre, si elle n'avait pour but évident de reporter sur le roi la responsabilité de cette déplorable affaire. M. Guizot aurait pu entendre à une transaction, c'est le roi des Français qui a déclaré lui-même à M. Olozaga qu'il ne fallait espérer aucune concession. Les amis de M. Guizot lui font jouer là un rôle qui n'est ni honorable ni constitutionnel. *Courrier des Etats-Unis.*

### ALLEMAGNE.

—La réédification de Hambourg se poursuit avec activité. Néanmoins le désastre qui a frappé cette ville au mois de mai ne sera complètement réparé qu'au bout de cinq à six ans, le nombre des maisons que l'on peut reconstruire en une année ne s'élevant qu'à 300.

POINT D'INTERVENTION EN FAVEUR DU TEXAS.—Une correspondance particulière nous donne quelques renseignemens sur l'affaire du Texas :

"On sait déjà que c'est la Grande-Bretagne qui a mis à la disposition du Mexique les deux grands bateaux à vapeur armés en guerre, à l'aide desquels ce pays doit opérer contre les Texiens. Cette mesure extraordinaire de la part d'un pays qui ne fait rien pour rien, excita l'inquiétude chez tous les hommes politiques.

"Aujourd'hui les explications nous arrivent. Le gouvernement du Texas, jaloux de maintenir la paix, avait offert de soumettre les différends qui se sont élevés, à l'arbitrage de trois grandes puissances, la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. Deux de ces pays acceptèrent, M. Guizot invita même les chargés d'affaires français à Mexico et à Londres à faire des propositions pressantes à cet égard.

"La réponse de lord Aberdeen ne s'est pas fait attendre ; par l'organe de son ambassadeur, lord Cowley, il a fait signifier un refus poli à M. Guizot, tandis qu'il répondait par un refus fort sec au président de l'Union. Il est probable que de semblables refus arriveront aussi au Mexique. Aussi la négociation peut être considérée comme rompue."

*Courrier des Etats-Unis.*

### SUÈDE.

—Dans tous les domaines de la Suède, il n'existe plus de distilleries d'eau-de-vie, et il a été fait une loi aux termes de laquelle le nom de celui qui s'enivre est affiché en grandes lettres à la porte de l'église. Le pasteur prie pour lui et le recommande aux prières des fidèles.

### CHINE.

—Il paraît que les anglais n'ont pas à se glorifier beaucoup des derniers bulletins de la Chine. On lit dans le *Morning-Post* :

"La guerre en Chine va comme d'habitude. Nous apprenons que nos

troupes ont pris ce que l'on veut bien appeler une ville, et un grand nombre de ce que l'on veut bien appeler des canons. On semble être d'opinion, dans les Indes, qu'il est plus difficile et plus impossible que jamais à nos troupes d'arriver à Pékin, à mesure que se prolongera notre visite à l'Empire-Céleste, et proportionnellement au nombre de villes et de canons que nous aurons pris, au chiffre des fidèles sujets de l'empereur que nous aurons massacrés."

Si la guerre de la Chine ne va pas suivant ce que, de son côté, le *Times* appelle les justes prétentions de John Bull, celui-ci compte sur le succès de l'expédition contre Caboul; le *Times* penche à croire qu'à son retour l'armée anglaise pourrait bien s'emparer du pays Sicke, du Penjaub, Lahore, etc.

Le projet de cette audacieuse usurpation est confirmé par la lettre suivante que publie un journal de Bordeaux :

"Dans le Penjaub, l'empire de Runjeet-Sing, si longtemps convoité par la compagnie anglaise, était à la veille de lui appartenir : Shere-Sing, était las de régner. Il voulait s'affranchir des fatigues du trône, et devenir le pensionnaire des Anglais, en leur cédant son pays.

"Ce qui est annoncé sera bientôt fait; car la tentative contre l'Afghanistan a eu jusqu'ici des résultats trop peu satisfaisants, pour laisser encore cette partie des frontières plus longtemps ouverte, plus longtemps accessible aux insulations de la Russie. Il est plus probable que la solution de cette grande affaire est le seul motif qui retienne encore les armes anglaises dans le Caboul; car il leur offre un prétexte plausible pour occuper le Penjaub, et y exercer l'influence nécessaire à l'accomplissement des vues de la compagnie.

"Le départ inopiné de Paris du général Ventura, l'un des capitaines de Runjeet-Sing, et qui retourne au Penjaub malgré sa grande fortune, aurait-il une signification politique?" *Journal des Villes et des Campagnes.*

#### INDES.

—Le général Nott a quitté Candahar le 10 août et s'est mis en marche avec 7,000 sur Ghuznée et Caboul. Le général Pollock de son côté s'est mis en mouvement le 20 sur cette dernière place, et il a dispersé 2,000 hommes dans une escarmouche.

Akhbar Khen a abandonné le Balla Hissar, et les prisonniers sont au pouvoir des Huzzul-Baches. 3,000 Afghans sont rassemblés à Gundamuck et 10,000 à Jugdulluck pour s'opposer aux Anglais. Le général England se dirigeait vers le Scinde.

Les nouvelles de la Chine vont jusqu'au 26 juillet : l'expédition s'est mis en marche vers le nord, a pris une ville et 364 pièces d'artillerie; mais on croit généralement qu'elle n'arrivera pas à Pékin dans cette saison.

L'Inde est tranquille à l'exception de Bund le Kind.

Suivant des lettres particulières de Bombay, le choléra fait d'affreux ravages dans cette ville. A bord du bateau à vapeur Zénobia, 64 cas mortels se sont déclarés en trois jours. A bord du Sémiramis et du Bérénice, 14 individus ont succombé. Près du Cawnpore, les Anglais ont perdu 50 hommes en moins d'une semaine.

#### JEAN BART A BERGUES.

Pendant le blocus du port de Dunkerque par les forces réunies d'Angleterre et de Hollande, Jean Bart avait obtenu de M. de Ponchartrain, ministre de la marine, l'autorisation d'armer une flottille de petits bâtimens, avec lesquels il avait eu le bonheur et l'audace de passer sain et sauf au milieu des vaisseaux ennemis. Encouragé par ce premier succès, l'intrépide marin s'était rendu maître de trois navires marchands et d'un vaisseau de guerre détaché de la flotte anglaise, et il avait, suivant l'ordre de l'intendant de Dunkerque, envoyé ces quatre prises au port de Bergues; il devait aller les y reprendre après une expédition qu'il lui restait à faire sur les côtes d'Ecosse.

Cette expédition achevée aussi heureusement que la précédente, Jean Bart ne manqua pas de cingler vers le port de Bergues, pour y chercher le fruit de ses victoires. Il trouva ses quatre navires intacts et prêts à partir sous ses ordres; mais au moment même où il se disposait à les enmener, il faillit se les voir ravir par un concours de circonstances qui pourraient servir de pièces au procès de la France et de l'Angleterre.

Un jour que, suivant ses habitudes tant soit peu roturières, il était tranquillement attablé dans une auberge devant une bouteille de bière du pays, puisant dans son verre l'oubli des chagrins que lui faisait éprouver le retard mis par l'intendant de Dunkerque à lui expédier les munitions nécessaires à son voyage, un homme, vêtu de l'uniforme des commodores anglais, vint s'asseoir en face de lui, à quelque distance, et se mit à l'observer avec une fixité aussi particulière que fatigante. Il allait demander à ce nouveau venu quelle raison lui attirait de sa part une attention si spéciale, lorsque celui-ci le prévint en priant le cabaretier de lui dire si le capitaine français qu'il avait devant les yeux n'était pas le célèbre Jean Bart.

"C'est lui-même, sir William," répondit le cabaretier en jetant vers le personnage qu'il indiquait un coup-d'œil respectueux et timide.

"A merveille! reprit l'anglais: j'ai deux mots à lui dire." En parlant ainsi, il alla s'asseoir près de Jean Bart, dont il soutint avec un sourire imperturbable le regard sévère et dédaigneux.

"Monsieur, dit-il d'un ton parfaitement poli, je suis sir William Kok, et je remercie le hasard qui me rapproche d'un marin aussi célèbre et aussi distingué que vous.

—Qu'y a-t-il pour votre service? demanda l'insoucieux capitaine.—Rien, Monsieur, rien, répondit la commodore d'un air de plus en plus obséquieux....

je ne prétends qu'à l'honneur d'entretenir pendant quelques minutes un grand homme dont ma nation a le malheur d'être l'ennemi.

—Voilà tout ce qu'il vous faut? reprit Jean Bart en toisant son interlocuteur: eh bien! sir William Kok, je suis plus exigeant que vous.—Que puis-je faire pour vous être agréable? s'empressa de demander l'Anglais.

—Voulez-vous que nous nous battions ensemble, commodore?—Nous battons, Monsieur!

—Où: ne sommes-nous pas ennemis, comme vous dites; n'avez-vous pas deux vaisseaux de guerre dans ce port? n'en ai-je pas deux aussi? Allons, sir William, une bonne bataille, et je suis votre serviteur.

—Il n'y a pas d'autre manière de faire notre connaissance...?—Vous l'avez dit, pas d'autre... du moins avec les Anglais.

—Alors nous nous battons, Monsieur, et nous causerons ensuite...

—A la bonne heure: touchez là... Et à quand le bal en question?—Dites-moi votre jour, capitaine."

Jean Bart allait répondre: "Demain," lorsqu'une réflexion l'arrêta." Diable! murmura-t-il en lui-même, je n'y pensais plus, je suis sans munitions....

Sir William, continua-t-il en élevant la voix, puisque vous me laissez le choix du jour, vous me laisserez bien aussi celui des armes.—Comment! des armes?... je ne connais pas deux manières...

—Si fait! il y en a une surtout que j'affectionne, et que vous évitez autant que possible.—Laquelle, Monsieur?

—L'abordage, commodore!... le combat corps à corps, le sabre d'une main, le pistolet de l'autre!.... Si vous voulez, nous nous battons à l'abordage....

—Pourquoi pas au canon?—Pour une excellente raison que j'avais oubliée... et dont je vous fais l'aveu, n'ayant ni peur ni méfiance; je n'ai plus de poudre, plus de boulets, et je ne sais quand il m'en arrivera de Dunkerque.

—Eh bien! attendons qu'il vous en soit arrivé: je ne suis pas plus pressé que vous-même..."

La vivacité avec laquelle le commodore fit cette proposition inspira quelque doute à Jean Bart. Vous m'attendriez, sir William? demanda-t-il en appuyant sur chaque syllabe, et en fixant ses yeux pénétrants sur ceux de l'Anglais.—Je vous en donne ma parole d'honneur, dit solennellement ce dernier.

—Voilà donc qui est convenu. Je vous prévientrai quand je serai prêt.—Au revoir, Monsieur le capitaine!—Au revoir, sir commodore!"

Et ils se quittèrent après avoir trinqué ensemble et s'être serré la main comme deux amis.

Trois jours après, Jean Bart écrivit un matin au commodore Kok que ses munitions étaient arrivées, et qu'il l'attendait le lendemain en mer à six lieues de Bergues. L'Anglais répondit qu'il serait exact au rendez-vous, et invita provisoirement son illustre ennemi à lui faire l'honneur de venir déjeuner à son bord.

Cette étrange politesse étonna Jean Bart, et lui fit redouter un piège; mais il se dit que, si le commodore avait voulu le trahir, il en aurait depuis longtemps saisi l'occasion, leurs vaisseaux n'ayant point cessé d'être bord à bord, et eux-mêmes s'étant vus tous les jours seuls et sans défiance. Bref, il accepta l'invitation, et se rendit, sans aucune escorte, sur le vaisseau de son ennemi.

Le déjeuner du commodore fut somptueux et délicat, et Jean Bart y fit grand honneur. Quant à la conversation, elle fut d'un bout à l'autre un véritable jeu au propos discordant. La rude et impitoyable franchise du capitaine ne fit pas se démentir une minute la politesse exquise du commodore, qui sembla prendre à tâche de dire autant de bien de la France que son convive disait de mal de l'Angleterre. Tout ce que Jean Bart put accorder aux convenances, dans ses invectives contre les Anglais, ce fut de faire une exception, sous le rapport de l'amabilité, en faveur de son amphitryon.

"Sir William, dit-il brusquement au dessert, vos compatriotes sont vraiment bien bons de me redouter; je vous assure que je ne les redoute pas du tout, moi; et vous en aurez bientôt la preuve dans l'exercice digestif auquel nous allons nous livrer."

Le commodore voulut détourner la conversation en demandant des liqueurs à son valet de chambre; mais Jean Bart revenant toujours à son idée: "Quelle somme, reprit-il, donnerait votre roi à celui qui me saisisrait vivant?"

Cette question fit tressaillir le commodore, et il manqua de laisser choir le flacon qu'il tenait à la main. Le capitaine crut même remarquer qu'il avait pâli; mais cette émotion ne dura qu'un instant, et l'Anglais, reprenant son sourire et son aplomb plus promptement qu'il ne les avait perdus, versa tranquillement à son hôte un verre de rhum de la Jamaïque.

"Merci, dit Jean Bart, arrêté par un vague soupçon, quelques gouttes d'eau-de-vie me suffiraient après déjeuner tout en fumant ma pipe, et je vous proposerais à cet effet de remonter sur le tillac."

Comme il s'était déjà levé en parlant ainsi, il n'y eut point d'objection à faire, et l'Anglais suivit docilement son convive sur la dunette. Là Jean Bart, après avoir jeté un regard rapide vers ses deux vaisseaux amarrés à une portée de pistolet, s'installa sans façon près d'un bastingage, chargea et alluma sa pipe, et se mit à fumer avec le sang-froid le plus parfait, en savourant de tems à autre le verre d'eau-de-vie qu'il s'était fait apporter.

L'Anglais considérait cette insouciance sans pouvoir se l'expliquer, et semblait rouler dans sa tête quelque projet mystérieux.



Quand Jean Bart eut trouvé le fond de sa pipe et de son verre, il se leva et tendit la main au commodore: "Je vous quitte, lui dit-il, voici le moment de mettre à la voile. Faites votre toilette pendant que je vais achever la mienne, et au revoir là-bas, dans une heure! J'espère vous rendre votre déjeuner demain sur mon bord!..." Ces paroles, et le sourire qui les accompagnait, signifiaient clairement: Demain vous serez en mon pouvoir."

L'Anglais ne s'y trompa point, comme on peut le croire; mais, d'un ton aussi sérieux que celui du capitaine était plaisant: "Vous vous abusez, Monsieur, répondit-il à haute voix, car c'est vous-même qui êtes mon prisonnier!..."

En même tems il fit signe à son équipage, et dix hommes s'avancèrent sur le tillac, le pistolet au poing et le sabre au côté. Toutes les politesses et toutes les avances de l'Anglais depuis cinq jours avaient pour but cette trahison formelle.

"Ton prisonnier! moi, dit Jean Bart, en bondissant comme un sanglier qu'on relance. Ah! mille bombes! c'est ce que nous allons voir!..."

Et se tournant vers ses vaisseaux: "A moi! mes braves! cria-t-il d'une voix qui fit trembler toute la rade, à moi, Dunkerque et Jean Bart!"

En parlant ainsi, il s'élança, plus prompt que l'éclair, sur une mèche placée à trois pas de lui; il l'allume aux dernières étincelles de sa pipe, se précipite sur les hommes armés qui l'entourent avant qu'ils aient deviné ce qu'il va faire, en renverse violemment une partie sur le tillac, arrive auprès d'un baril de poudre découvert au soleil, et posant sa mèche allumée à quelques lignes au-dessus, dit d'une voix forte et terrible au commodore: "Ton prisonnier, traître Anglais, tient dans sa main ta vie et celle de ton équipage. Si un seul de tes hommes fait un pas vers moi, nous sautons tous ensemble avec ton bâtiment!"

Le commodore et ses matelots s'arrêtaient et se regardent frappés de stupeur et d'effroi. Ils savent que Jean Bart le ferait comme il le dit, et pas un ne se permet une parole ou un geste.

Cependant les Français ont entendu le cri de leur capitaine et deviné la trahison. En deux minutes toutes leurs chaloupes sont à la mer et accostent en foule le vaisseau du commodore.

Celui-ci, voyant toujours la mèche allumée au-dessus du baril de poudre, n'ose ordonner à ses hommes de se défendre, de sorte que les deux bâtimens tombent sans coup férir au pouvoir des Français, et que lui-même devient, avec tout son équipage, prisonnier de l'homme dont il s'était cru maître.

Ainsi l'intrepidité vainquit la ruse, et l'Angleterre reçut de la France une leçon de loyauté qui n'a pas été la seule.

Possesseur de deux nouvelles prises, Jean Bart les joignit au quatre premières, et dirigea le tout sur Dunkerque. Il y entra, comme il en était sorti, au travers de la flotte ennemie qui tenait la rade bloquée, et il fit jeter l'ancre à ses navires au milieu de son port natal, après avoir accompli l'expédition la plus téméraire que jamais peut-être homme de mer eût tentée.

Ce fut à la suite de cet exploit que le simple et brave capitaine, mandé à la cour de Versailles, y fut si glorieusement reçu par Louis XIV, dont il obtint la permission de fumer dans ses antichambres, et qu'il divertit si singulièrement les courtisans du grand roi en les renversant les uns sur les autres, pour leur montrer comment on passe au travers d'une flotte ennemie.

PITRE CHEVALIER.

LIBRAIRIE D'E. R. FABRE,  
RUE SAINT-VINCENT,  
No. 6.

Le soussigné est très reconnaissant pour l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, et a bien l'honneur de leur annoncer qu'il se propose de partir pour FRANCE vers la fin de Janvier.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs commandes sont priées de le faire aussitôt que possible.

Il prie instamment les personnes qui lui sont endettées de venir régler leur compte sous le plus court délai.

Montréal, 29 Novembre 1842.

E. R. FABRE.

A VENDRE,

À CE BUREAU ET CHEZ LES LIBRAIRES DE MONTRÉAL, DE QUÉBEC ET DES TROIS-RIVIÈRES,

UN CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL,

Pour l'année 1843.

Ce CALENDRIER contient une liste complète du CLERGÉ CATHOLIQUE des DIOCÈSES de MONTRÉAL et de QUÉBEC, les ÉPOQUES ECCLESIASTIQUES notamment celles concernant le CANADA, l'ORDO ou l'ORDRE des RUBRIQUES, la Liste et les Termes des Cours de JUSTICE, la Liste des principaux OFFICIERS du GOUVERNEMENT, des MEMBRES de la LÉGISLATURE, des MAGISTRATS, des COMMISSAIRES pour l'Érection des Paroisses, des AVOCATS, des NOTAIRES etc., les BANQUES de MONTRÉAL avec leurs jours d'escompte, etc., etc.

Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de LIVRES DE RELIGION, DRÔTES, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c. &c. &c.

AUSSÍ,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisse, de 12 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

J. N. WALKER,  
MACHINISTE ET MANUFACTURIER DE  
PRESSES,  
RUE NOTRE-DAME,

VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS.

INFORME respectueusement les MAÎTRES-IMPRIMEURS qu'il est prêt à exécuter des ordres pour des PRESSES, les mieux approuvées, faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York, donnant à l'acheteur l'avantage de les recevoir sans impôt.

Les personnes désirant encourager l'industrie des habitans dans le pays, et en même tems se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'Imprimerie de M. JOHN LOVELL, dans la rue St. Nicholas, pour y examiner une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER.

Montréal, 15 Novembre 1842.

Nous les soussignés, Imprimeurs, certifions que nous avons examiné une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER, de Montréal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucune des Presses généralement un usage à présent dans la Province.

JAMES STANKE,	J. E. MILLER,
JOHN LOVELL,	PETER GRANT,
LOUIS PERRAULT,	DONALD McDONALD,
JOHN C. BECKET,	JOHN AIKMAN,
JOS. PERRAULT,	L. C. LANTHIER,
JOHN GIBSON,	H. PERKINS,
THOS. EVANS,	A. T. HOLLAND,
F. CINQ-MARS,	JOHN WILLIAMS,
LEWIS MCCOY,	L. DUVERNAY.

Liste des prix même que ceux de New-York.

Impérial No 5. . . . .	\$300
" No 4. . . . .	275
" No 2. . . . .	260
" No 1. . . . .	250
Super Royal. . . . .	240
Medium. . . . .	230
Foolscap. . . . .	130

Presses à copier, Machine à imprimer, et tous les Outils d'Imprimeurs et de Relieurs, faits au plus court avis.

Les Editeurs de papiers achetant des Presses, sont priés d'insérer l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois et de charger le montant à

J. N. WALKER.

Montréal, 15 novembre 1842.

M. R. TRUDEAU,  
APOTHECAIRE,

VIENT de recevoir un petit assortiment d'ARGENTERIES POUR ÉGLISES, telles que CALICES, CIBOIRES, BURETTES, FONTAINES-A-BAPTÊME, ENCENSOIRS, GARNITURE D'AUTEL, &c. &c. pour lesquels il sollicite l'attention de MESSIEURS DU CLERGÉ. Il a aussi en main un grand assortiment d'ÉTOFFES, GALONS & FRANGES D'OR, D'ARGENT ET DE SOIE. Aussi TROIS LAMPES D'ÉGLISE.

Montréal, 10 novembre 1842.—3m.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois.

Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces:—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, Ptre. de l'ÉVÊCHÉ.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,